

ÉTYMOLOGIES LYONNAISES

p. 222 Fournière) — cf. my article (à moi signalé au dernier moment) de l'abbé Devaux intitulé Étymologie de Fournière, paru en 1896 dans l'Université Catholique.

On a beaucoup écrit sur le dialecte lyonnais ancien et moderne ; mais au point de vue de l'étude étymologique du vocabulaire, Nizier du Puitspelu, avec son *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* (Lyon, Henri Georg, 1887-1890), restera sans doute longtemps encore le point de départ de toute nouvelle recherche et comme le ferment de tout progrès. Peu de temps après l'apparition de cet ouvrage, MM. Philipon¹ et Horning² en publièrent des comptes rendus où les questions étymologiques tiennent une assez grande place. Je suppose que le lecteur est au courant des rectifications proposées par ces deux savants, et je ne m'attacherai, dans les pages qui suivent, qu'à des mots qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'examiner³. Il va de soi que je laisse de côté plus d'une étymologie contestable de N. du P. ; je ne prends en considération que les mots où je crois pouvoir apporter, sinon toujours une solution définitive, au moins des éléments d'information permettant d'approcher de cette solution. J'imprime en petits caractères le texte de Nizier du Puitspelu en l'abrégeant.

l'Université Catholique : l'abbé Devaux propose le mot Foro vetere

1. *Romania*, XIV, 213 et s.

2. *Z. f. rom. Phil.*, XX, 306 et s.

3. Je rappelle en outre que j'ai examiné ailleurs les mots suivants : *aleiron* qui manque dans N. du P. (*Mélanges d'étym. fr.*, p. 16), *assado* (*ib.*, p. 20), *attofayi* (*ib.*, p. 5, art. *affier*), *avoir* (*ib.*, p. 24), *cadola* (*ib.*, p. 40), *charolesse* (*ib.*, p. 49), *chintri* (*ib.*, p. 44), *charbuclio* (*ib.*, p. 46), *chavasson* (*ib.*, p. 50), *échiffa* (*ib.*, p. 64), *escoffier* (*ib.*, p. 69), *fargette* et *fargina* (*ib.*, p. 76), *flaine* (*ib.*, p. 77), *jouclia* (*ib.*, p. 97), *revola* (*ib.*, p. 130), *rodo* (p. 132), *sevalo* (*ib.*, p. 179), *trelliono* (*ib.*, p. 156), et *turgi* (*ib.*, p. 160).

ABAU, s. m. Petit gerbier en forme de toit. Subst. verbal de *abali*, pour *abari*.

Abari signifie « élever » dans le sens de « nourrir » ; il correspond au prov. *abali* et ne vient certainement pas de **adba-julare*, comme le suppose N. du P. d'après Mistral. Je ne sais d'où il vient ; mais il est évident que *abau* n'a rien à faire directement avec *abari*. Le masc. *abau* est issu d'un fém. *bau* par agglutination de l'*a* de l'article *la* ; il se rattache au prov. mod. *baus*, *abaus* « escarpement, bûcher, gerbier » (Mistral). Je me demande s'il n'y a pas à la base quelque confusion entre le latin *balteus* et le germanique *balk-* : cf. l'italien *balco*, que Petrocchi définit : « *palco a tetto dove i contadini metton il fieno.* » Mais le genre fém. reste inexpliqué.

ADOUY, s. m. Aqueduc, en vieux lyonnais. Du lat. *ductus* ; ne pas confondre avec *doye*, source, fontaine, dans beaucoup de noms de lieux : *Ladoix* (Côte-d'Or)...

Dans son *Supplément*, N. du P. rapporte le rapprochement fait par M. Meyer-Lübke entre *adoy* et le v. all. *äduche* « aqueduc » ; mais il ne songe pas (et il a raison) à tirer le mot lyonnais du latin *aquaeductus*. Il faut identifier *adoy* avec *doye* (mauvaise graphie pour *dois*) « source, fontaine », c'est-à-dire avec le prov. *dotz*, substantif féminin, qui ne peut venir que de *dücem* (sous-entendu *aquam*). Le mot lyonnais s'est annexé l'*a* de l'article *la*, comme le prov. mod. *adous*.

AJACT, v. n. S'accroupir. De *jacire* pour *jacere*, avec préf. *ad*.

Il est inutile d'insister sur l'impossibilité de tirer un *c* spirant sourd du *c* latin intervocalique : *ajaci* est tiré de *jas* (lat. vulg. **jacium*) par composition parasynthétique.

ALNA, s. f. (vieux lyonnais). Aune, employé au sens de redevance. « Tuit li banc[deuz escofers] qui issont, senz czoiz qui deyvent *alnes*, chacons II d. » Il est probable qu'il s'agissait d'un droit général pour chaque banc de foire, dit droit d'aune...

Il me paraît sûr qu'il faut lire *alnes*, pluriel de *alue*, lequel correspond au provençal *aluda* passé en français sous la forme *alude* « basane ». La forme *alue* est ordinaire en ancien français. Godefroy n'en a qu'un exemple sous *alue* 2 ; mais il faut reconnaître *alue* sans hésiter dans son article *alve* 2 : « Li dozaine de peaus d'*alves* (lisez *alues*)... Des peauls d'*alves* (id.). »

AMBRE, Cochard *ambro*, s. f.¹ For. *ambre*, pr. *amarino*. Osier blanc. D'Améria, ville de l'Ombrie célèbre par ses saules et ses osiers.

Atque Amerina parant lentæ retinacula viti.

Georg. I, 265.

AMBRIRI, s. f. Oseraie. D'*ambre* avec suff. *iri* = *aria*.

A cette étymologie, M. Philipon objecte que « Améria est inacceptable tant au point de vue historique qu'au point de vue phonétique : il eût donné un féminin, *ambri* » ; et il ajoute que le provençal *amarino*, invoqué par N. du P., est le *salix amara* de Virgile². Je suis d'accord avec M. Philipon sur l'impossibilité phonétique d'identifier Améria et *ambro*, *ambre* : ce n'est même pas *ambri*, c'est *amiri* qui serait le représentant phonétique du type Améria, dont aucune raison ne permet de révoquer en doute l'accentuation proparoxytonique régulière. Quant au prov. *amarino*, au moyen âge, *amarina*, il est bien certain qu'il représente un type **amarina*, qui a pu être tiré par le latin vulgaire de l'adjectif *amarus*. Mais alors il faut excommunier le lyonnais et le forésien, car, si nous partons de *amarus*, il n'y a pas moyen de les ramasser sur la route. Il semble pourtant difficile d'admettre que *ambro* et *amarina*, signifiant « osier » l'un et l'autre, n'ont rien de commun entre eux que trois phonèmes réunis au hasard³.

Voici comment j'imagine les rapports étymologiques de ces deux mots. Le *glossarium Amplonianum primum*, qui se trouve dans un manuscrit d'Erfurth remontant au IX^e siècle, nous donne cette glose : « Améra, genus salicis⁴. » M. Gœtz propose de corriger *améra* en *amerina*⁵ ; la nécessité de cette correction ne m'apparaît pas. En supposant une forme masculine **amerus*, nous avons un type excellent pour expliquer le lyonnais *ambro* ; cela vaut mieux qu'une correction brutale. Comme le provençal actuel possède *amarin* et *amarina*, il n'est pas surprenant que le latin vulgaire ait possédé **amerus* et *améra*. Or, que peut

1. *Sic* ; je suppose que c'est un lapsus pour *m*.

2. *Rom.*, XX, 313-314.

3. Antoine du Pinet, un Lyonnais, comme on sait, a cette glose marginale dans sa traduction de Pline : « Amarines Ambres, ce sont les frans oziers » (2^e édit., 1566, t. I, p. 612).

4. *Corp. gloss. lat.*, V, 342, l. 4.

5. *Thesaurus gloss. emendatarum*, v^o *améra*.

être **amerus* ? J'y vois une forme sortie, par voie de régression, de l'adjectif latin *amerinus*. Et à qui me taxerait d'excès d'imagination, je soumettrais les deux cas suivants.

Le latin possède un substantif *axilla*, bien connu. Modifié en **axella*, il a passé dans toutes les langues romanes : il suffit de citer le provençal *aissela* et le français *aisselle*. A côté des représentants légitimes de **axella*, nous trouvons aussi en provençal moderne *aisso* qui, selon les lieux, signifie « aisselle » ou « aine » : il est clair que *aisso* remonte à **axa*, formation régressive d'après **axella*.

Le latin possède un substantif *maxilla*, non moins connu que *axilla*. Modifié en **maxella* comme *axilla* l'a été en **axella*, il est devenu le provençal *maissela* et le français archaïque *maissele*, très vivants tous les deux dans maint patois du Nord et du Midi. A côté des représentants légitimes de **maxella*, nous trouvons aussi en provençal moderne *maisso* « mâchoire, ganache » et en comtois *matche* « bajoue ¹ », qui remontent clairement à **maxa*, formation régressive d'après **maxella*.

Naturellement, il est difficile d'affirmer que **axa* et **maxa* sont autre chose que des schèmes et ont réellement existé en latin vulgaire préroman, car on peut aussi supposer que la formation régressive n'a eu lieu que dans la période romane. C'est cette dernière explication qu'il faut adopter, il me semble, pour le provençal moderne *flage flange* masculin, *flajo flaujo* féminin, tiré de *flagel flaugel*, représentant le latin *flagellum*, au sens de « jet d'arbre ». En tout cas, mon hypothèse pour expliquer *ambro* n'a rien de subversif. Je vois que, sans connaître les trois exemples que je viens de produire, M. Meyer-Lübke admet ² que le latin vulgaire a tiré de *cophinus* deux nouvelles formes **cophus* et **copha*, qui sont représentées aujourd'hui dans plusieurs dialectes italiens ³.

1. Contejean, *Gloss. du patois de Montbeliard*.

2. *Gramm. des langues rom.*, II, § 355.

3. Peut-être *amera* **amerus* ont-ils vécu aussi dans la région française : cf. le nom de lieu *Ambrières* (Marne, Mayenne), qui concorde étonnamment avec le lyonnais *ambriiri* « oseraie ». M. Longnon, il est vrai, est porté à voir à la base de *Ambrières* le nom germanique *Ambriacus*; cette hypothèse me paraît très peu vraisemblable, et je croirais plutôt à l'existence d'un type **Amerarias*.

ΑΠΙΟ, v. a. For. *apîá*, b. dph. *apîar*, niç. *apîa*, *apâ*. Atteindre, saisir, toucher au but. De *ad* et *picare*, enduire de poix, puis, par extension de sens, saisir, atteindre...

Je ne puis me défendre de rattacher *apîo* et ses congénères à un type lat. vulg. **adpedare*, tiré de *pes*, *pedis*, et j'ai pour cela de bonnes raisons, encore que non manifestes. On objectera que le prov. *apezar* et l'esp. *apear*, qui représentent sûrement **adpedare* ¹, n'ont pas de sens exactement correspondant, à en juger par les dictionnaires modernes et même par le *Prov. Suppl.-Wörterb.* de M. Emil Levy. Mais il m'est arrivé fort à propos de relire la version provençale de *Fierabras*, et j'y ai noté ces deux vers :

D'una legua noy podo li Frances *apezier* (v. 1844).
Mas quan vezo Paya noy podo *apezar* (v. 3769).

Le sens de « atteindre » est hors de doute : c'est ce qui justifie mon étymologie.

ARLIU, s. m. For. *arsian*. Orgelet. De *arsum* et *illum oculum*.

Il est impossible de séparer ce mot du prov. mod. *ourjôn*, *arjôn*, *arzol*, *ardiol*, etc., qui a le même sens et qui vient clairement du lat. *hordeolum*. Le changement de l'*o* initial en *a* peut être dû à une contamination de *ardere* et l'altération de la désinence normale *-ziu* en *-liu* à une étymologie populaire d'après l'*iu* « l'œil », soit ; mais il faut bien marquer le point de départ.

BAÏNO, v. a. For. *beina*. Faire macérer des légumes dans l'eau. De *bain* avec conservation de l'anc. diphtongue *a + i*. *Balneare* eût donné *bagní*...

Il n'est pas douteux que *baïno* corresponde exactement, comme sens et comme forme, au prov. mod. *bajana*. Donc, le type lat. vulg. est **baianare*, car je rattache le provençal comme l'anc. franç. *baien*, qui s'applique aux légumes macérés, au nom de la ville de *Baiæ*, célèbre par ses eaux thermales. Cf. les observations présentées par M. Salvioni sur l'italien *bagiana* dans *Nuove postille*, article *bajana*.

1. Il est à peine besoin de dire que **adpedare* manque dans Körtling.

BARNO, EBARNO, v. a. dph. *eibarna*, bourg, *ebaner*. Ouvrir toutes grandes les portes et les fenêtres. D'hibernare(?) par confusion de *i* initial avec le suff. *ex* dans *ebarno*...

Il est difficile d'être plus déraisonnable. Il n'y a qu'à ouvrir Mistral pour y trouver, à l'article *desbadarna*, seize formes différentes du même verbe avec le même sens. Donc, nous dirons que le lyonnais représente le thème du verbe qui signifie « ouvrir », à savoir *bat-*, plus un suffixe *ern-*, plus la désinence verbale, avec ou sans le préfixe *ex*. De savoir comment s'est formé ce curieux verbe *(ex)baternare ce n'est peut-être pas chose impossible. L'ancien franc-comtois a un substantif féminin *baberne* qui désigne une installation pour la fabrication du sel par évaporation : ce substantif nous reporte à un lat. vulg. *baterna, lequel est à *batere comme le latin classique *caverna* à *cavare*. Donc *(ex)baternare s'explique assez naturellement.

BOCHERLA, BOUCHARLA, s. f. For. *bouscarla*¹, lgd. *bouscarido*. Fauvette. De *boscalem*.

C'est du prov. *bouscarlo*, mieux encore que de *bouscarido*, qu'il convient de rapprocher le lyonnais. *Bouscarido* est clairement le lat. vulg. *boscarita. Il n'est pas possible d'expliquer *bouscarlo* et *bocherla* par le type *boscalem. Il a certainement existé un adjectif *boscaris : cf. le prov. mod. *bouscarasso*, *bouscaren*, etc. et le forézien *boucharin*. Je crois qu'il faut supposer un type *boscarŭla, c'est-à-dire la combinaison de l'adj. *boscaris avec le suffixe -ŭlus.

BOSSUER², s. m. En fr.-l. seuil. La 2^e partie du mot est *suer*, en franç. seuil ; la 1^{re} est plus obscure. Je crois y voir *hos*, bois, parce que les anciens seuils étaient formés d'une barre de bois que l'on franchissait... Il ne serait pas impossible que le radical fût celui de *bosse* : *bossuer*, ce qui fait renflement sur l'aire. Dans l'Ain on dit *bossi*, ce qui fait pencher en faveur de cette dernière étymologie.

Je m'étonne que N. du P. n'ait pas songé à l'adj. *bas* comme premier élément de *bossuer*. Le seuil est désigné d'une façon ana-

1. *Bouscarla* ne peut exister en forézien que comme mot emprunté au languedocien.

2. Écrit *bosuer* ; mais cf. la note sur la prononciation, p. 445 ; c'est aussi à la page 445 que j'emprunte l'indication de la forme *bossi*.

logue dans la Creuse (*bossouci*, *o = a*), dans la Dordogne (*bassonci*, Mistral), dans la Corrèze (*bossèl*, *o = a*), en Poitou (*bas-seil*), en Berry (*basseuil*), etc. Dans la Corrèze, *bossèl* s'applique par extension à un appui de fenêtre, et même au linteau d'une porte ; mais en Berry, on distingue le *bas seuil* (seuil) et le *haut seuil* (linteau).

CERMILLI, *çarmilli*, s. f. Cerfeuil. De *caere*, rad. de *caerefolium* et de *millium*, mil.

La carte 216 (*cerfeuil*) de l'*Atlas linguistique* de MM. Gilliéron et Edmont ne signale ce nom qu'en deux points, 912 (Saint-Priest, Isère : *sarmili*) et 913 (Villars-en-Dombes, Ain : *sarmille*) ; toutefois au point 616 (Le Bugue, Dordogne) elle donne une forme flottante entre *écermينو* et *échermino*. Mistral connaît précisément *cermino* comme périgourdin ; il ne donne aucune étymologie, ne fait aucun rapprochement. C'est un oubli, évidemment, puisque Raynouard donne *sermenba* « cerfeuil » avec un exemple de Daudé de Pradas. J'ai signalé ici même (XXXII, 472) la variante *sermunna* en ancien provençal, et Godefroy a relevé *salmille* dans le *Gazophylace de la langue françoise et flamande*, édition de 1656. Le type primitif de toutes ces formes est *sarminia* qui, concurremment avec *sarmina* et *sarminium*, se trouve non seulement dans les gloses botaniques réunies par Goetz¹, mais dans le Glossaire latin-roman de Tours² et dans les recettes du IX^e siècle publiées en 1896 par M. W. Schmitz dans ses *Miscellanea Tironiana*³. Je ne suis pas en état de dire quelle est l'origine de *sarminia* ; mais ayant ainsi jalonné l'étymologie du mot lyonnais, j'ai montré qu'il doit s'écrire par une *s* et non par un *c*. Donc, si ce mot doit quelque chose à *caerefolium* (dont je doute), c'est peut-être sa queue, mais ce n'est sûrement pas sa tête.

CHANEVO, *chenévo*, vln. *cheneva*, s. m. For. *chinévo*, lgd. *canebe*, *canube*, dph. *chanevo*, *chenaivo*, *chonobe*, *chenevou*. Chanvre. De *cannabium*...

1. *Corp. gloss.*, III, 577, l. 13 et 629, l. 10 ; cf. l'art. *cerfolium* du *Thes. gloss. emend.*

2. *Cerfolium*, *sermenna*, ro[manice] *cerfoiz* (Foerster et Koschwitz, *Allfr. Uebungsb.*, col. 212, n° 179).

3. *Sirminia*, 66, l. 20 ; cf. *Arch. f. lat. Lexic.*, X, 269.

Je crois que le type lat. vulg. de ce mot a un *p* au lieu du *b* du lat. classique¹ ; mais là n'est pas la question. N. du P. se trompe en attribuant à l'anc. lyonnais la forme *cheneva* : l'anc. lyonnais dit *chenevo*, et il exclut par cela même le type étymologique en *-ium*, qui aurait donné **chenaivo*. Il faut partir de **canapus* proparoxytonique en lyonnais comme dans tous les autres parlars romans.

CHARRAIS, Cochard *charroi*, s. f. Chemin privé pour le passage d'un char entre deux terres. De **carrense*.

Le genre féminin interdit absolument de songer, comme l'a fait N. du P., au suffixe *-ensis* qui, dès l'origine du français et du provençal avait comme féminin *-ensa*. Je ne vois d'hypothèse satisfaisante au point de vue phonétique que celle d'un subst. verbal tiré de l'anc. verbe *charreier* ; le lyonnais nous offrirait donc la forme féminine du franç. *charroi*, et du provenç. *carrei*. Pour ce dernier mot, Mistral indique le sens concret de « voie, ornière » ; mais je ne vois pas trace d'une forme féminine ailleurs que dans le Lyonnais.

CHAUSSE, v. a. A. Tarare, passer de la colle sur la chaîne de la mousseline pour la rendre plus glissante. Métaphore tirée du franç. *chausse* : *chóssi* la chaîne, lui donner des chaussees, l'habiller.

En réalité, le verbe dont s'agit n'a rien à voir avec *chausse*, mais il est de la famille du mot franç. *chas* « colle de tisserand », lequel correspond au prov. mod. *cadais*, dont je ne sais point l'étymologie². Le prov. a tiré un verbe de *cadais* et il dit *cadeissa* ou *encadeissa* ; en dauphinois on a le subst. *chas* et le verbe *chassa*. Il faut donc écrire *chossi* en lyonnais (changement normal de *a* en *o*) et non *chaussi*.

CHIRON, s. m. Petit ver du bois. De *ciron* *av.* un passage (très rare) de *c* palatal à *ch*.

CHIRONNO, adj. : Piqué des vers.

Ce mot n'a rien à voir avec *ciron* ; il est identique au prov. *cairoun*, *queiroun*, diminutif de *queiro*, *quéro*, et repose comme

1. Cf. mes *Essais*, p. 409, et mes *Mélanges*, p. 50.

2. Le mot a pris dans le patois forézien la forme *ctiadé*.

lui sur un type étymologique **carionem*, tiré de **caria*, pour *caries*. Mistral donne d'ailleurs *chiroun*, et *chirouna* (dont il rapproche le forézien *chirona*) et les explique fort bien.

CIMOUSA, s. f. For. *simoussa*, alp. *simossa*, it. *cimossa*. Lisière d'une pièce de drap. Vpr. *simossa*, *simoyssba*, frange, bordure ; vfr. *cimois*, *simois*, cordon ; poit. *cimois*, lisières servant à tenir les enfants. Etym. inconnue. Peut-on présenter l'hypothèse de *cyma* considéré au sens d'extrémité ? *Cymensis* donnerait vfr. *cimois*, et vpr. *simoyssba* par une flexion fém. ; *cimoussa* serait formé avec un suff. *oecus* : cf. lyon. *panosse* de *panna*.

L'idée de rattacher à *cyma* la famille de *cimoussa* n'est pas personnelle à N. du P. Il s'est aperçu lui-même que M. Bugge l'avait émise avant lui (*Rom.* III, 158) et il l'a déclaré dans son *Supplément*, en ajoutant : « L'existence du mot en pr. et en fr.-prov. paraît montrer qu'il a été tiré du lat. *cyma* sans l'intermédiaire de l'italien. » Il est bien certain que l'italien n'a rien à voir dans l'ascendance de notre mot, mais il ne me paraît pas moins certain que le latin *cyma* doit être lui aussi débouté de toute prétention étymologique. *Cimussa*, type du lyon. *cimoussa*, existait en latin dès le temps de Dosithée, qui enseignait le grec à Rome au commencement du 11^e siècle de notre ère, puisque Dosithée mentionne le verbe *cimusso*, qu'il traduit par $\sigma\epsilon\iota\rho\omega$, et le substantif *cimussatio*, qu'il traduit par $\eta\ \sigma\epsilon\iota\rho\acute{\alpha}\ \tau\omicron\upsilon\ \beta\acute{\iota}\rho\rho\upsilon$ ¹. Aussi n'est-on pas surpris de trouver dans un recueil plus récent la glose : *cimussa* $\sigma\epsilon\iota\rho\acute{\alpha}$ ². Or le grec $\sigma\epsilon\iota\rho\acute{\alpha}$ a le sens général de « lien » ; nous sommes bien forcés d'admettre que c'est cette idée, et non celle de « cime », qui réside essentiellement dans *cimussa* et dans ses représentants modernes³.

COLESSI, *coulessi*, s. f. Pièce de bois sous la vis du pressoir, qui glisse entre les deux aiguilles. De *colare* avec suff. *essi* répondant au latin *itia* (cf. *justesse*, *grandesse*).

Il est à peine besoin de faire remarquer que le suffixe *itia* est toujours abstrait et ne saurait convenir ici. *Colessi* est manifes-

1. Keil, *Grammatici latini*, VII, 435.

2. Geertz, *Corp. gl. lat.* II, 110 ; cf. II, 431 : $\sigma\epsilon\iota\rho\acute{\alpha}$ *cimisa* (*sic*).

3. Sur les types concurrents **cimussia* et **cimussium*, cf. mes *Essais*, p. 78 et 84. On a aussi des représentants de **cimussum* dans le Midi et dans l'Est.

tement un adjectif féminin employé substantivement, et cet adjectif correspond au prov. *coladitz*, à l'anc. franç. *coleiz*, au franç. mod. *coulis*, qui a été également substantivé au féminin (*coulisse*); par conséquent, il remonte au latin **colaticius*, **colaticia*. Comparez le dauph. *étai*, de **statičius*¹, et l'article qui suit.

CORDET, s. m. *cordessi*, s. f. For. *cordeis*. Étrier double, en fer, adapté au joug des bœufs, et dans lequel on fait passer le timon du char, qui est ensuite retenu par une cheville. De *chorda* avec suff. dimin. et dans un cas et dans l'autre avec suff. *essi* représentant une forme fém. de *cordet* (cp. *diabliesse de diable*, etc.). L'étym. *chorda* s'explique comme sens parce que, à l'origine, le *cordet* était ce qu'il est demeuré en Dombes, un lien d'osier ou de corde.

C'est parfait, sauf que la phonétique exige impérieusement un type étymologique **chordaticius* et **chordaticia*; cf. l'art. précédent.

COVIN, Cochard *coven*, s. m. Piquette. For. *couvent*, *coveint*, boisson faite avec des airelles et des pelosses (prunelles). De *cum vino*, ce qui accompagne le vin. Cp. *cum pane* = *copain*.

Dans le *Supplément*, N. du P. s'est repris, mais uniquement pour faire remarquer que *copain* n'était pas *cum pane*, mais le mot composé **cumpanio*; dont acte. L'important n'est pas le pain, mais le vin. Dire que la piquette « accompagne » le vin, c'est inexact; elle le « supplée »; donc l'emploi du préfixe *cum* n'est pas justifié. D'autre part, si dans le lyonnais les sons *en* et *in*, primitivement distincts, se confondent, il n'en est pas de même en forézien: or Gras, qui écrit *in* pour mieux faire ressortir l'*i* nasalisé (*alyin*, *boucharin*, *chîn-taes*, etc.), ne connaît que *couvent* et *coveint* (auxquels, par parenthèse, il attribue le genre féminin.) Il est sûr, et c'est tout naturel, que *vin* n'a rien à voir dans le mot qui nous occupe. Gras le tire de *couver*, auquel il attribue le sens *ad hoc* de « fermenter »; mais ce serait une formation monstrueuse. La vérité se trouve dans Mistral où on lit, à l'article *couvent*: « *vin de couvent* ou tout court *couvent*, piquette, en Dauphiné et Forez. » Le genre féminin indiqué par Gras pour le forézien est-il sûr? En tout cas il n'a rien d'impossible: au lieu de « vin », c'est « boisson » que l'on sous-entendrait, voilà tout.

1. Devaux, *Essai sur la l. vulg. du Dauphiné*, p. 241, n. 1.

DAYA, s. f. A Yzeron, largeur d'un doigt. De *digitata*.

Bien que N. du P. indique que *daya* est un mot oxytonique, je ne doute pas qu'il faille y reconnaître le même type que dans l'anc. franç. *deie*, *doie* qui a exactement le même sens, c'est-à-dire le pluriel neutre **dita* pour **digita*. L'anc. dauph. a la forme correspondante *dea*¹. Le déplacement d'accent n'a rien d'extraordinaire : cf. les observations présentées à ce sujet par M. Philippon².

DESSODO, Cochard *dessouda*, v. a. Br. *dessodé*. Surprendre, stupéfier. V. fr. *dessoder*, disjoindre, briser. De *dissolidare* employé au figuré.

Dessodo correspond au dauph. *dessoda*, au prov. mod. *dessouda*, à l'anc. prov. *dessoptar*, à l'anc. franç. *dessoter*, etc.³. Comme l'ont bien vu Raynouard, Mistral et d'autres, c'est le latin *de-subitare*, employé par Firmicus Maternus, ou, si l'on veut, un composé refait, avec le préfixe *de* et *subitare*.

DORSI, Cochard *dorcy*, à Lyon *dorse*, sf. v. fr. *dosse*. Gousse, cosse. De *dorsum* qui, réduit à *dossum*, avait pris le sens de *pellis*, étendant ainsi la signification de la partie au tout.

Il est impossible de séparer le lyonnais du prov. *dolsa*, aujourd'hui *dolso*, *doussso*, etc., et qui a le même sens; l'anc. franç. *dosse* a dû être primitivement *dolse*. Le changement de *l* en *r* est normal en lyonnais, tandis qu'on ne saurait passer de *r* à *l*, comme il le faudrait faire si l'on partait de *dorsum*. D'ailleurs pour ruiner cette hypothèse, il suffit de signaler que le lat. vulg. *dolsa* est attesté avec le même sens dès le ix^e siècle⁴. La présence d'un *i* à la finale du mot lyonnais montre que dans cette région *dolsa* a été allongé en **dolsia*⁵.

1. *Annales du Midi*, IV, 397.

2. *Rev. de phil.*, III, 188.

3. Aux exemples réunis par Godefroy à l'article *desoter*, il faut en ajouter un qui forme à lui tout seul l'article *essoubder*, en lisant dans l'exemple cité *dessoubter* au lieu de *d'essoubter*.

4. *Alii dolsas novem* (neuf gousses d'ail), dans les recettes médicales publiées par M. W. Schmitz, *Miscellanea Tironiana* (Leipzig, 1896), p. 65, l. 17.

5. N. du P. croyait que l'*s* avait la vertu de changer l'*a* final en *i*; pour expliquer *dorsi* il se serait contenté de *dolsa*; mais M. Philippon a parfaitement montré que N. du P. avait tort (*Rom.*, XX, 309).

DROUËRI, v. a. Passer une règle sur un boisseau plein pour enlever l'excédent. De fr. *droit*, prononcé *droué*, plus suff. *eri*.

N. du P. n'a pas remarqué que le patois lyonnais disait aussi *radouerî*, d'après *radoueri*, *radoire*¹ : la forme normale du subst. devrait être *raduri*, mais le français a passé par là. On a dit *douerî*, au lieu de *radouerî*, par suite de l'idée fautive que *ra* était un préfixe. Quant à l'épenthèse de l'*r*, elle s'explique sans faire appel à *droit* : cf. *droblo* « double », *étrobla* « étable », *étroblo* « éteule », *trobla* « table ».

ÉCHAQUER, v. a. A Lyon, *écailler*, en parlant d'un poisson. Je l'entendais souvent dans mon enfance; il me paraît tombé en désuétude. Evidemment du rad. d'*écaille*, mais le suff. est difficile à expliquer. Il faut peut-être le rapprocher du poitevin *écharclier*, écailler. Un type **scalculare* donnerait à Lyon *écharcler*, qui peut se réduire à *échacler*, *échaquer*.

Du lyonnais *échaquer* il faut rapprocher le dauph. *échaca* et le prov. mod. *escata* (en limousin *eschata*²). A la base se trouve le subst. *escato*, « écaille », au moyen âge *escata*, que Raynouard rattache à tort au lat. *squa ma*, mais dont je ne puis déterminer l'origine. En tout cas, *escata* suppose un type **scatta*³. Il me paraît probable que le lyonnais et le dauphinois ont, à une époque récente, substitué un *c* explosif au *t* traditionnel.

ÉCOUSSONS, *écoissons*, Cochard, *écoissons*, s. m. pl. Battages des grains. D'*excussum*, avec suff. *onem*. On devrait avoir *écoissons*, comme on a *écoïsou*. *Ecoïsson* répondrait à **excucsonem*.

Je ne doute pas que *écoïsson* représente le lat. *excussionem*, employé par saint Jérôme, et j'estime que personne n'en doutera : il ne fallait qu'y penser. Le changement de genre ne fait pas difficulté : cf. le fr. *frisson*, de **frictionem*, *poison* de *poitionem* et *souçon* de *suspectionem*. Je ne connais pas d'exemple de la survivance du lat. *excussionem* ailleurs qu'en lyonnais; mais il doit y en avoir, et s'il n'y en a décidé-ment pas, le patois lyonnais mérite d'être cité à l'ordre du jour pour sa belle conservation.

1. Sur ce mot, voyez mes *Essais*, p. 367.

2. Le subst. limousin *eichato* est indiqué par N. du P., app., p. 454.

3. L'ital. *scatola* « boîte » est peut-être de la même famille, mais on ne sait d'où il vient : cf. Körting, 8433.

ENSARAILLI, adj. v. « *Oul est ensarailli, alle est ensarailla*, celui ou celle qui est égaré et ne sait plus trouver son chemin. Dans le Jura : *enserré* » (Cocharde). Pr. *ensarra*, it. *inserrare*, enfermer. De *sarailli*, serrure, **ensarailli* fermer à clef. Cp. *envarro*, même sens, de *verrou*. Être *ensarailli*, c'est avoir son chemin fermé. La forme jurass. *enserré*, indique la même idée.

Le jurassien *enserré* est une forme nasalisée pour *esserré*, qui est le lat. *exerrare*, ni plus ni moins. On peut voir dans Godefroy de nombreux exemples du verbe *esserrer*, soit au sens transitif de « égarer », soit au sens neutre de « s'égarer ». L'anc. prov. connaît aussi le participe *eissarrat*, *icharrat*, spécialement au sens figuré de « éperdu »¹; les patois méridionaux ne l'ont pas conservé. En revanche, la forme d'oïl a survécu en Franche-Comté et en Lorraine².

ENVARRO (S'), s'*invarro*, v. réfl. A Saint-Martin-d'en-Haut, s'embarrasser, s'embrouiller, ne savoir où prendre sa route. Du rad. de *verrou*. L'idée est la comparaison avec une porte verrouillée qui ne peut s'ouvrir; cp. *ensarailli*.

J'ai fait justice de la prétendue étymologie de *ensarailli*; celle que N. du P. assigne à *s'envarro* est non moins invraisemblable au point de vue sémantique et tout à fait impossible au point de vue phonétique. Peut-être faut-il rapprocher le verbe lyonnais du verbe dauphinois *s'ensevera*, employé dans toute l'étendue des Terres-Froides, que M. l'abbé Devaux explique avec quelque vraisemblance par **seperare* combiné avec *inde*).

ÉPUCHI, v. a. For. *éputia*. A Riverie, écraser. Non de **punctare*, mais de **expulicare*, écraser comme une puce. Le for. *éputia*, de **expulicare*, confirme l'étym.

Il est essentiel de savoir que N. du P. indique que *épuchi* se prononce *éputchi*; or cela ne se concilie pas avec le type **expulicare*, contre lequel il y aurait aussi à dire au point

1. Levy, *Prov. Supp.-W.*, II, 329.

2. Dartois, dans *Mém. de l'Acad. de Besançon*, 1850, p. 214; Tissot, *Patois des Fourgs*, dans *Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs*, 1865, p. 272; Poulet, *Essai d'un vocab. étymol. de Plancher-les-Mines*, p. 114; Rolland, *Voc. du patois messin*, dans *Romania*, V, 211 : *hhèrè* (so), se tromper; Grammont, *Patois de la Franche-Montagne*, dans *Mém. de la Soc. de ling.*, XI, 143. Le Dr Poulet est le seul, semble-t-il, qui ait vu l'étymologie.

3. *Étude sur la l. vulgaire du Dauphiné*, p. 243, n. 2.

de vue sémantique. Quant à vouloir expliquer le forézien *éputia* par **expuliceare*, c'est de la démençe. Il est impossible de séparer ces deux mots des mots du prov. mod. qui ont le même sens et qui sont formés avec le préf. *ex*, le subst. *puls*, *pultis* « bouillie » et un suffixe verbal variable, tels que *espóuti* < **expultire*, *espóuteja* < **expultizare* et *espóutilha* **expulticulare*.

Comme N. du P. nous avertit ailleurs (v° *impunti*, *mètiri*, etc.), qu'à Riverie la prononciation *-tchi* correspond à *-ti*, je crois qu'il faut interpréter son *épuchi* comme équivalant à *éputi* et le rattacher à **expultire*.

FORMAILLES, fr.-lyon. *fremailles*, s. f. pl. For. *froumailles*. Dragées, suivant Cochard, mais en réalité fiançailles et par extension dragées de fiançailles. A Fribourg, *fermalbe*, fiançailles. De *forme*, avec suff. coll. *ailles* : *formailles* répond au franc. *formalités*.

Il est clair que *formailles* est une altération récente, soit par étymologie populaire pure, soit par labialisation favorisée par l'étymologie populaire, d'une forme primitive *fermailles*, identique à l'anc. franç. *fermailles*, au prov. *fermalbas*, et répondant à un type lat. vulg. **firmalia*, de *firmus* et non de *forma*. Gras, qui donne pour le forézien *farmailles* « fiançailles », l'a parfaitement vu, et Godefroy lui-même a cité le forézien *froumailles* à la fin de son article *fermaille*. Mais il est dit que je ne pourrai jamais louer Godefroy sans restriction : il a réuni à tort *fermaille* « agrafe » à *fermaille* « enjeu, gageure, promesse, traité, accordaille » ; il fallait en faire un article différent, car il remonte à **firmaacula* pour **firmaculum*.

FOURVIÈRES, v. lyon. *Forvero*. Lieu dit à Lyon, célèbre par sa chapelle. De *Forum Varii*, selon l'étymologie, très acceptable, de M. Philipon L's de Fourvières a été ajoutée sous la fausse idée de l'étymologie de *Forum vetus*.

Cette opinion commune de Puitspelu et de M. Philipon, doit beaucoup attrister les Lyonnais, et je compatissais à leur chagrin, car il ne m'est pas prouvé du tout que la vulgate ait tort ; elle demande plutôt à être légèrement corrigée qu'à être ignominieusement condamnée. M. Salomon Reinach a écrit récemment, avec un bel entrain : « L'étymologie *Forum Vetus* n'est pas une plaisanterie ; c'est la certitude même. En

effet, d'abord il est constant que le forum de Lyon couvrait en partie le plateau de Fourvières; en second lieu, la chronique de Saint-Bénigne de Dijon (Bouquet, V, 212), rapporte en l'an 840 : « Hoc anno memorabile ac insigne opus quod Forum Vetus vocabatur Lugduni corrui. » Le nom de *Fourvières* a passé par les formes *Forviel*, *Forviedre*, *Forviere*, qui devraient suffire à dissiper les doutes¹. »

J'estime que *Fourvière* (l's finale de la forme usuelle est sans valeur traditionnelle) représente Forum *Veterum. La déclinaison vulgaire *veterus, *vetera est solidement attestée non seulement par des noms propres italiens (*Castelvetro*), espagnols (*Murviedro*), portugais (*Torresvedras*) et provençaux (*Castel-Veire*, *Marsiho-Veire*), mais même par des noms communs, comme le lyonnais *viero*, dont il sera question plus loin, le prov. *veire*, etc.²

GARGOLLION, s. m. A Panissière, têtard de grenouille. Malgré l'étrangeté de la transformation, c'est *grenollion*, devenu *guernollion* par métathèse, *garnollion* par passage de *e* à *u* sous l'influence de *r*, enfin *gargollion* par assimilation de *n* au *g* initial.

Il faut avant tout proclamer que *gargollion* ne peut sortir phonétiquement de *grenouille*; on tâchera ensuite de mieux s'orienter. Je remarque que Panissière est sur les confins du Lyonnais et du Forez : or en Forez, d'après Gras, le mot *gourguillon*, que N. du P. a eu le tort de ne pas citer, désigne à la fois le têtard et le charançon. Comme nom du charançon, *gourguillon* se trouve quelquefois dans les textes français dialectaux³ : il vient sûrement du lat. vulg. *gurgulionem*, comme l'italien *gorgoglione*⁴. Il ne faut pas chercher une autre étymologie au lyonnais *gargollion* : l'*a* de la syllabe initiale est sorti d'*o* par dissimilation. Le rapport phonétique de *gargollion* et de *gurgulionem* est très solidement appuyé par le mot *carcaillon*, que le Lyonnais Antoine du Pinet emploie comme syno-

1. *Rev. archéol.*, 3^e série, t. XL (1902), p. 135.

2. Cf. Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, II, § 56.

3. Voy. Godefroy, *v^o GURGULION*.

4. Cf. Körting, 2699 et 4403.

nyme de « charançon »¹ : nous avons là un représentant du latin classique *curculionem*, qui est successivement devenu **corcoillon*, **carcoillon* (par dissimilation), finalement *carcaillon* (par assimilation). Reste à élucider le rapport sémantique.

GNIAU, Cochard *niard*, s. m. Œuf qu'on laisse dans le nid pour que la poule y revienne pondre. De *nidellum*, d'où *gniau* réduit à *gniau*; pour la forme de Cochard, il y a eu substitution du suff. germ. *ard* avec intention péjorative.

Les formes des patois provençaux et français remontent à **nidalem* et non à **nidellum*; il n'y a pas lieu de chercher une autre étymologie pour le lyonnais. Le *niard* de Cochard me fait l'effet d'être une fausse graphie pour *niar*; l'*r* peut représenter l'*l* du type latin, comme il arrive souvent en lyonnais, où l'on trouve d'une part *tinor* de *tinalem*, *chator* de *capitalem*, de l'autre *mau* de *malum*, *sau* de **saalem*, *madinau* de *matutinalem*².

HUTAL, contenu d'une hotte, mesure de solides. Cf. v. fr. *hostiel* et Du Cange, vv. *hotus* et *hotellus* (Philipon, dans *Rom.*, XIII, 589; le mot manque dans N. du P.).

Si l'on remarque que ce mot *butal* sert de mesure pour le chanvre mâle à côté du *quintal*, qui sert pour le chanvre femelle, on n'hésitera guère à le rattacher au nom de nombre octo. D'ailleurs l'anc. franç. *hostiel* n'est vraisemblablement qu'une graphie fantaisiste pour *oitiel*, forme normale (remplacée de bonne heure par *uitel*) prise par le lat. vulg. **octalis*; cf. Du Cange, *OCTALIUM*, et Godefroy, *OITEL*.

JAR, *jar*, en fr.-lyon. *jer*, s. m. Dard des abeilles. Du germ. v. h. a. *gêr* etc., dard, javelot; lat. *gæsum*.

Le lyonnais est clairement apparenté au champenois *jarson*, au berrichon *jesson*, au franc-comtois *dzaisson*, etc., qui ont le même sens. J'ai dit ailleurs que je croyais retrouver dans ces

1. Dans sa traduction de Pline, 3^e édition (1584), t. II, p. 57 : « les *carcaillons* ou charançons ». C'est de là que Cotgrave a tiré *carcaillon* qu'il fait par erreur du féminin, mais qu'il traduit exactement par : « A Corn-devouring Mite, or Weevil. »

2. N. du P. voit aussi dans ce mot le suffixe *-ellum*, mais il a tort.

mots le thème du verbe français *gercer*, anciennement écrit *jarser*¹ : je ne m'en dédis pas. Le lyonnais nous offre la forme masculine correspondant à l'anc. franç. *jarse* « lancette pour saigner » ; malheureusement il ne nous avance pas vers l'étymologie définitive.

MARSIA, Cochard *mercia* s. f. Averse, ondée de courte durée. De *mer-sum*, plus suff. roman *ia* par analogie avec les mots en *ata* précédés de yotte : *cruéziu*, etc. La forme de Cochard met à néant toute étymologie qui serait tirée de *mars*, averse du mois de mars, *a* ne passant pas à *e*.

Un changement sporadique de *ar* en *er* n'est pas chose tellement inadmissible, même en lyonnais, où les anciens textes donnent par exemple *erbros* pour *arbros*², *Girert* pour *Girart*³, *Guicher-lez* pour *Guichardez*⁴, *Berners* pour *Bernars*⁵ ; donc il faut tirer *marsia* du type latin vulgaire **martiata*, comme le prov. *marsado* et le dauph. *marsa*, qui signifient à la fois « durée de mars », et « giboulée de mars ».

NAVEY, v. lyon., s. m., v. fr. *navoy*. Bateau. De **navensis*, de *navem*.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'anc. franç. *navoy* est le latin classique *navigium* en personne, puisque Körtling l'a oublié ; le lyonnais n'en peut être séparé, non plus que du prov. *navei*.

PÊCHURI, s. f. Jadis vivier, réserve de poisson ; aujourd'hui, pièce d'eau qu'on peut vider au moyen d'une bonde et qui sert à laver le linge. C'est le franç. *pêcherie*, dans lequel le suff. *erie*, qui n'existe pas en patois, a été transformé en *uri*, d'*oria*.

N. du P. indique que l'accent tonique est sur l'*i* dans *pêchuri* : c'est bien extraordinaire. En tout cas, *pêchuri* doit être ramené à *piscatoria* comme *coluri* à **colatoria* ; si la prononciation oxytonique est réelle, elle est attribuable à l'influence du franç. *pêcherie*.

1. *Rom.*, XXIX, 180 et mes *Mélanges*, p. 98.

2. *Rom.*, XIII, 579, l. 6 d'en bas.

3. *Rom.*, XIII, 572, l. 1.

4. *Rom.*, XIII, 586, § 18, 20.

5. *Rom.*, XIII, 573, l. 7.

PEYLO, mesure de grain (Philipon, dans *Rom.*, XIII, 589).

Ce curieux mot n'a pas été recueilli par N. du P. La définition de M. Philipon ferait croire qu'il l'a pris pour un substantif; en réalité, c'est un adjectif, et les passages où il figure le dénoncent clairement. Ces passages appartiennent tous aux fragments d'un terrier lyonnais publié par M. Philipon, *Romania*, XIII, 584, 588; les voici textuellement :

8. 1 ras e demi d'aveyna... e un comblo *peylo* d'aveyna.
 16. II comblos *peylos* d'aveyna.
 20. 1 comblo e dimi *peylo* d'aveina.
 22. II comblos chauchies d'aveyna... et 1 comblo chauchia... e 1 comblo *peylo*.
 66. 1 comblo chauchia e dimi ras *peylo* d'aveyna¹.

Il est manifeste que *peylo* s'oppose à *chauchia* pour qualifier la mesure non foulée, absolument comme le fait dans les textes limousins que j'ai signalés depuis peu, l'adjectif *mespesol*². Je ne vois que le latin *pensilis* qui puisse expliquer notre *peylo* : on conçoit que *pensilis*, « suspendu en l'air », soit pris pour un antonyme de *calcat* « foulé ». L'o final est normal : il faut se rappeler que les adjectifs en -ilis ont passé de bonne heure à la déclinaison *bonus bona* ; donc, *peylo* représente le latin vulgaire **pensilus*³.

PORCHAILLI, s. f. 1. Pourpier, v. franç. *porchaille*. 2. charcuterie. De *porc* avec suff. collectif *ailli*. Quant au sens, il vient de ce que les porcs sont friands de pourpier.

Le suff. collectif *ailli* n'existe que dans *porchailli* « charcuterie ». Le prétendu vieux franç. *porchaille* n'est que du lyonnais ou du dauphinois francisé au xvi^e siècle. Ce qu'il est important de noter, c'est que ce nom dialectal du pourpier correspond

1. A ces exemples on peut en ajouter un de l'année 1520, que les Bénédictins ont incorporé dans Du Cange, v^o PEYLO : ils traduisent par « lente admensus ». Je ne vois pas ce que le temps fait à l'affaire.

2. *Mélanges*, p. 109.

3. On sait que le franç. *poile* « fourneau », anciennement « chambre d'en haut », a la même étymologie. *Peylo* se trouve aussi comme substantif correspondant dans la région franco-provençale : « in tupa seu *peylo* », lit-on dans un acte grenoblois de 1335 (Chevalier, *Cart. frat. Predic. Gratianop.* p. 40). Cf. Du Cange, *pessulum* 1.

exactement à l'ital. *porcacchia* et représente le lat. vulg. *porcacla*, fréquent dans les gloses botaniques, dans l'unique ms. du médecin Marcellus, dans deux mss. du médecin Theodorus Priscianus, etc. *Porcacla* est une métathèse de **porclaca*, contraction du lat. classique *porcilaca* ou *portulaca*. Il y a donc lieu d'instituer deux articles *porchailli* en lyonnais.

PRESSON, s. m. Pal en fer qui sert soit à faire un trou en terre pour y planter un pieu, soit à percer un trou dans un mur, soit à faire office de levier ou de pince. Le mot est ancien : « por faire *pressons* à Lyon et por les acirier et apointer. » On songe tout d'abord à fr. *presser* avec suff. *on*; mais je crois qu'il faut y voir *perçon* avec métathèse de *r*.

Presson doit être identifié à l'anc. franç. *paisson*, avec *r* épenthétique; il remonte au lat. vulgaire **paxionem*, tiré à l'aide du suffixe *-ionem* du thème de *paxillus* « pieu ».

QUËSI (SE), *se quïési*, Cochard *se quïsi* ... V. pron. *se taire*. De **quetiare* pour *quietare*.

Il semble bien que N. du P. considère son type étymologique **quetiare* comme sorti de *quietare* par métathèse de *l'i* : à ce compte, il a tort, et je comprends que M. Philipon hésite à lui emboîter le pas et déclare que l'étymologie du lyonn. *quiesier* (car telle est la forme du moyen âge) « n'est pas absolument claire »¹. Mais il faut considérer **quetiare* comme formé de l'adjectif **quetus* (class. *quietus*) à l'aide du suffixe verbal *-iare*, et tout rentre dans l'ordre : le lyonnais est aussi régulier que l'anc. franç. *quiesier*, devenu plus récemment *coisier*².

REBONDRE, v. a. Enfouir, enterrer, recouvrir. De *refundere*. Le v. franç. *rebondre*, que Diez tire de *reponere*, me fait l'effet d'une forme dialectale de *rebondre* dans laquelle *v* a pris la prononciation gasconne; *refundere* se prête d'ailleurs beaucoup mieux au sens que *reponere*.

Le vieux franç. *rebondre* est en effet dialectal (Ouest et Sud-Ouest); la forme ordinaire est *repondre*. Mais c'est une illusion singulière que de croire à la supériorité sémantique de *refun-*

1. *Rom.*, XXX, 254 (note) et 255.

2. Cf. Kortling, 7667.

dere. Il est clair que le lyonnais *revondre* représente *reponere* avec changement normal de *p* intervocalique en *v*; s'il venait de *refundere*, il aurait perdu la consonne médiale : cf. *priond*, *prond*, *prand*, de *profundus*.

ROUAGNIRI, s. f. A Saint-Martin, ornière. De *roua*, roue, avec suff. *iri*, d'où *rouairi*, puis insertion d'*n* pour rompre l'hiatus, probablement sous l'influence de *ornière*.

Il y a en effet *roua* dans *rouagniri*, mais avec deux suffixes combinés, *-aneus* + *aria*. Cf. le prov. mod. *roudan* et l'anc. franç. *rouain*, dont Godefroy a signalé la survivance dans beaucoup de patois¹.

SEYNO, v. lyonn. dans le texte suivant : « E li mercer doivent pusa fort, et aus *seyno* et a les feres II d. fors. » Je traduis : « Et les merciers doivent une poge forte et aux *marchés* et aux foires deux deniers forts. » M. Philipon lit aussi « marché »². Je verrais dans *seyno* le latin *signum*...

Mais *signum* ne peut donner que **seyn*, comme forme populaire; comme forme savante, il a donné *signo*, qu'on trouve souvent dans les textes du moyen âge³ et dont N. du P. enregistre lui-même la persistance dans le patois actuel. Le sens de « marché », me paraît erroné; il faut traduire par « synode » et rattacher *seyno* au lat. *synodus* représenté, comme on sait, par l'anc. franç. *senne*⁴.

SUEL, SUER, SUAR, s. m. Aire pour battre le blé. **Soleum*, de *sola*.

Je ne vois aucune raison qui empêche de considérer le lyonnais comme un représentant régulier du lat. classique *solum* «sol». Cf. la carte 20 de l'*Atlas linguistique* de MM. Gillieron et Edmont.

VIAIRO, *viairi*, à Mornay; *viar* à Villefranche; *viro*, à Craponne, s. m. jachère. S'emploie surtout dans l'expression *terra in viairo*, terre qu'on laisse reposer. Je crois que la forme primitive est *viairo*, de **vacarium*, tiré de *vacare*... Dans *viro* il y a eu influence de *viri*, tourner...

1. Cf. Horning, *Z. f. rom. Phil.*, XVIII, 228.

2. *Rom.*, XIII, 590.

3. Los *signos* des prophetes, Mussafia et Gartner, *Allfr. Prosalegenden*, p. 2, l. 5 d'en bas); co sera li *signos* (*ibid.*, p. 53, l. 1); lo *signo* de la crois (*ibid.*, p. 56, l. 5. d'en bas); etc.

4. Cf. *Rom.*, XXX, 423.

Ce curieux substantif a servi à former le verbe *devièri* « défricher », que N. du P. écrit *devièrri*. Il est difficile de le séparer des mots suivants du prov. moderne : *veire*, s. m., « terre inculte qu'on a laissée en friche, dans le Var » ; *veirimo*, *vairimo*, s. f., « jachère, friche, en Dauphiné » ; *véiro*, s. f., « terre inculte, terre abandonnée, dans les Alpes ». Mistral voit à la base de ces mots le lat. *vetus* ; je crois qu'il a raison. J'ai déjà parlé de la déclinaison vulgaire **veterus*, **vetera*¹ ; je ne reviens pas là-dessus. Au point de vue sémantique, je me bornerai à indiquer que l'adj. fém. *vetusta* a été substantivé en Sardaigne² et en Romagne³ pour désigner une terre restée inculte depuis un temps plus ou moins long, et que le type lat. vulg. **veclētum* = **vetulētum* sert en Corse au même usage.

VORZINES, *vorzes*, à Lyon *vorzines*, s. f. pl. Dauph. *vorsio*. Se dit des scions de saule et d'osier qui croissent dans les lieux humides. Du bas-lat. *verga* (pour *virga*) dans lequel *e* a passé à *o*, peut-être sous l'influence de l'*r* (cf. *vortere* pour *vertere*)...

Il est inutile de faire ressortir l'in vraisemblance d'une pareille étymologie ; mais il est bon de noter que N. du P. aurait dû signaler en ancien lyonnais le nom de l'arbuste même d'où l'on tire les *vorzines* : il figure sous la forme *vorzo* dans des noms de terres⁴. Mistral ne donne le mot que comme dauphinois (*vorge*, *vouorge*, *vorze*) ou comme forézien (*vorse*) : il l'applique à l'osier rouge, *Salix purpurea*. Duchesne enregistre *vordre* comme nom vulgaire du marsaus, *Salix caprea* : c'est certainement le même mot, et *vordre* doit probablement être corrigé en *vordze*. L'étymologie définitive reste à trouver.

Ant. THOMAS.

1. Ci-dessus, art. *Fourvières*.

2. *Rom.*, XXX, 571.

3. Art. *BEDUSTA* de Du Cange, éd. Favre.

4. *La terra del Vorzo*, *Rom.*, XIII, 587, § 46 ; au § 47, le scribe a écrit par distraction *la terra del Volzo*. M. Philipon n'a pas relevé le mot dans son glossaire. M. l'abbé Devaux a signalé le dérivé *vorzei* dans le terrier du Temple de Vaulx, à la date de 1352 (*Essai sur la l. vulg. du Dauphiné*, p. 489).

IL TIPO AVVERBIALE DI *CARPONE -I*

SOMMARIO. — § I. Elenco delle voci avverbiali in *-one -i*. — § II. Dichiarazione che ne dà il M.-Lübke. — § III. Proposta d'una nuova dichiarazione. — § IV. Esame di singoli esemplari.

I. — Una questione morfologica assai importante e curiosa è quella che si riferisce all' origine degli avverbj e modi avverbiali in *-one -i* (v. Meyer-Lübke, *Rom. gr.*, II, § 621). Dei quali è mio proposito il tentare una nuova dichiarazione; e comincio perciò dall' enumerare tutti gli esempj, che mi risultano da un rapido spoglio del Vocabolario. Sono, tra morti e vivi¹ e compresi alcuni dialettali, forse settanta; un numero discreto, come si vede, sebbene parecchi siano corradicali o sinonimi. E qualche altro potrà poi essere aggiunto.

Abbiamo dunque: *abbraccioni* abbracciandosi, con abbracciamento (Salvini), *accaval-* e *cavalzione -i*, *accocol-* e *cocolone -i* accocolandosi -olato, arc. *ajone* a zonzo, arc. *ancajone* poggiando più sull' una che sull' altra « anca », *balordou -oni* facendo vista d'esser balordo, *balzelloni* -ellando, *barcollone -i* -ollando, *barelloni* -ellando, *bigbelloni* -ellando, *boccone -i* con la faccia all' ingiù (« pronus »), arc. *borbotton -oni* -ottando (Allegri), *bracaloni* (v. § III), arc. *brancone* carpone, arc. *brancicone* -icando, carpone, *brancolone* -olando, *brend-* e *sbrendoloni* -olando², *capitomboloni* -olando, *carpone -i* con le mani

1. Alcuni, dobbiamo dire, nati morti; e intendo gli « hapax legomena » (*abbraccioni*, *gerovone*, *riddon -oni*, ecc.), anche spesso « mal formati », cioè improprij, come si vedrà. — Nell' elenco qui sopra si designa costantemente per *-ou -one* e *-ou -oni* l'avverbio in uso con la « duplicazione enfatica » (p. e. *balordou -oni*, da leggere: *balordou balordoni*), e con *-one -i* quello in uso con le due forme di singolare e di plurale (p. e. *cavalzione -i*, da leggere: *cavalzione* ovvero *cavalcioni*).

2. Questo e *girellone* che segue non registrati ne' Vocabolarj se non come sostantivi personali.